



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 20 août 2003 à 07 heures 05 à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**DONALD DEMERS
PATRICK CHARBONNEAU
JEAN-MARC MALTAIS**

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE
SERGE DION**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **RÉMI LAFRENIÈRE**, gestionnaire principal, directeur du développement et Monsieur **PIERRE SIMONEAU**, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER, QU'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT EST CONVOQUÉE PAR LES PRÉSENTES PAR LA MAIRESSE, MADAME PAULINE QUINLAN, POUR ÊTRE TENUE À LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE, 88, BOULEVARD DE BROMONT À BROMONT, LE 20 AOÛT 2003 À 07 HEURES AM ET QU'IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS :

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2003-08-358

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AOÛT 2003

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

20 AOÛT 2003

4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
6. **RÈGLEMENTS**
7. **AFFAIRES COURANTES**
 - 7.1 *TRÉSORERIE*
 - 7.2 *TRAVAUX PUBLICS*
 - 7.3 *URBANISME*
 - 7.4 *ASSAINISSEMENT DES EAUX*
 - 7.5 *LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE*
 - 7.6 *SÉCURITÉ PUBLIQUE*
 - 7.7 *DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE*
8. **DIVERS**
9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**
 - 2003-08-359 9.1 MADAME DANIELLE RIOUX
10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2003-08-360 12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

2003-08-358

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AOÛT 2003**

20 AOÛT 2003

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter, tel que rédigé, l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du Conseil municipal tenue le 20 août 2003.

ADOPTÉ

2003-08-359

MADAME DANIELLE RIOUX

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE mettre fin à l'emploi de Madame Danielle Rioux à compter du 8 septembre 2003 et de lui verser les sommes d'argent dues en vertu de la Loi sur les normes du travail.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2003-08-360

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

**PIERRE SIMONEAU, o. m. a.,
GREFFIER**